



MAIRIE DE SAINT GERMIER

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2026 A 19H00

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur GEAYMOND Maxime est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du PV du 22 mars 2026

Le PV de la réunion du 22 mars 2026 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3. Délibération D2026-15 : Vote du taux des taxes communales

Madame le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières bâties, non bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Madame le Maire rappelle les taux en vigueur les années précédentes :

	2021	2022	2023	2024	2025
TFB	35.84 %	35.84 %	35.84 %	35.84%	35.84%
TFNB	58.48 %	58.48 %	58.48 %	58.48%	58.48%
TH	8.69	8.69	8.69%	8.69%	8.69%

Madame le Maire précise que les dépenses de fonctionnement vont augmenter en 2026 :

- Les frais prévisionnels liés au RPI sont augmentés de plus de 10 000€ en raison du nombre de petits Saint-Germierois entrant en petit section de maternelle.
- Les frais d'entretien de la voirie seront entièrement supportés par la commune (plus de subvention du CD31)

De plus il convient de tenir compte des annonces guère optimistes faites par l'Etat.

Il convient donc pour 2026 de redoubler de prudence, et de revoir nos dépenses à la baisse.

Madame le Maire a fait faire une simulation par les services de la DGFIP. Afin d'augmenter modérément les recettes fiscales de la commune, Madame le Maire propose d'augmenter les taux des taxes communales de 3% ce qui les porte aux valeurs suivantes :

Taxe foncière bâti 2026 :	38.84%
Taxe foncière non bâti 2026 :	63.38%
Taxe d'habitation 2026	9.42%

Cette augmentation des taux représente la somme de 4 635€ qui serait perçue en supplément de la somme de 55 365€ initialement calculée par la DGFIP aux taux actuellement en cours.

Cas pratique : Si nous appliquons le taux de 3% supplémentaire sur une taxe de 1000€, cela représente un surcoût de 30€.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à 10 voix pour, 0 voix contre, 0 absentions, d'augmenter le taux de la taxe foncière bâti, non bâti et le taux de la taxe habitation des résidences secondaires pour l'année 2026 ainsi les taux seront les suivants :

Taxe foncière bâti 2026 :	38.84%
Taxe foncière non bâti 2026 :	63.38%
Taxe d'habitation 2026	9.42%

(résidences secondaires et les locaux meublés non affectés l'habitation principales)

4. Délibération D2026-16 : Établissement de la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la CCID

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

<u>Commissaires</u>	<u>Commissaires</u>
M. DAVANT Dominique né le 11/11/1961	M. FONS Gérard né le 16/03/1955
Mme GELIS Nadine née le 02/08/1963	M. NELLER Samuel Bruno né le 06/10/1987
Mme CREMEY Sylvi née le 06/09/1958	M. POUILLES Joaquin né le 12/10/1979
M. ROUQUET Gérard né le 07/06/1952	M. FOURCADE Patrick né le 10/08/1962
Mme FONS Alizée née le 19/06/1989	M. BODART Nicolas né le 02/08/1984
M. DEVIS Frédéric né le 09/09/1980	M. KAUFFMAN Jean-Marc né le 10/05/1973
Mme CARRION Marilou née le 09/05/1994	Mme MAURY Elisabeth née le 17/12/1963
Mme AMILHAT-GROLLIER Isabelle née le 04/03/1972	M. KERVEILLANT Romaric né le 21/02/1981
Mme GAYON Céline née le 25/12/1982	Mme MORIN Mélanie née le 08/09/1978
M. HEDIN Philippe né le 19/07/1958	M. PIERREFIXE Pierre né le 09/03/1965
Mme HOULES Vanessa née le 04/05/1973	M. BASSO Stéphane né le 14/07/1969
M. PETITJEAN Yoann né le 24/05/1982	M. TENEUR Arnaud né le 23/02/1971

5. Délibération D2026-17 : Règlement intérieur

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans un délai de six mois suivant leur installation, les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus (seuil fixé par l'art. L2121-8 du CGCT modifié à compter du 1^{er} mars 2020 par la loi Notre du 9 août 2015) doivent adopter leur règlement intérieur.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, il appartient au Conseil Municipal d'apprécier librement l'opportunité d'établir un tel règlement. Elles ont néanmoins l'obligation de préciser la fréquence ainsi que les règles de présentation et d'examen des questions orales, soit dans un règlement intérieur, soit dans une délibération du Conseil Municipal (article L.2121-19 du CGCT).

Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le Conseil Municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, pour la durée de son mandat.

Madame le Maire propose le règlement intérieur présent en annexe.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal.

6. Point sur les dotations de l'État

La commune percevra la somme de 17239€ de dotations de la part de l'État, en légère augmentation par rapport à 2025. (Augmentation de la population)

7. Questions diverses

- Plan local de sauvegarde : Madame Vanessa HOULES souhaite le prendre en charge
- Espaces verts : Nature&Création demande une renégociation du contrat
- RPI : Madame Isabelle GROLLIER propose d'étudier différentes pistes afin de réduire les coûts
- Mutuelle municipale : Madame Isabelle GROLLIER approfondit ses recherches
- Formation des élus :



Jane *ESCRITEUR FOR*
[Signature]

Offre de formation des élus locaux 2026

Les formations socles pour les nouveaux élus

Axe 1 : Acquérir les fondamentaux de la gestion locale

1	Le fonctionnement des conseils municipaux et communautaires	21 mai - Labastide-Paumès 28 mai - St Lys 11 juin - Bragnague
2	Comprendre l'intercommunalité et ses relations avec les communes membres	16 juin - Carbonne 17 septembre - Grenade
3	Découvrir l'urbanisme	19 mai - Labastide-Beauvoir 17 novembre - Labastidette 3 décembre - Labarthe-Inard 10 décembre - Montrabe
4	Les fondamentaux du budget et des finances publiques locales	25 juin - Fronton 29 septembre - St Gaudens 19 novembre - Ayguesvives
5	Préparation et montage du budget de la collectivité	15 & 16 octobre - St Sulpice-sur-Lèze
6	Les fondamentaux des marchés publics	22 septembre (matin) - Lègevin 1er octobre (matin) - Mazères-sur-Salat

Axe 2 : Savoir se situer en tant qu' élu local, connaître ses droits et devoirs

7	L'environnement institutionnel de l' élu local	26 mai - Saint-Loup-Cammas 18 juin - Rieux-Volvestre
8	Le statut de l' élu local	23 juin - Martres-Tolosane 13 octobre - Gardouch 8 décembre - Bruguieres
9	La responsabilité civile, pénale et financière de l' élu local	2 juin - Longages 3 juin - Caraman
10	Relation élus-agents : comment bien travailler ensemble ?	15 septembre (matin) - Loubens-Lauragais 6 octobre (matin) - L'Isle-en-Dodon
11	Le maire employeur : les bases de la gestion statutaire du personnel territorial	9 juin - Auteville 24 novembre - Cornebarrieu
12	Organiser et conduire des réunions efficaces	8 & 24 septembre - Lestelle-St-Martory 10 & 26 novembre - Pemperturat
13	Sensibilisation à la gestion de crise	4 juin - Webinaire

Continuer son mandat, développer des compétences

Axe 1 : Développer ses compétences

14	L'impact de la loi de finances 2026 dans la préparation budgétaire	9 mars - Webinaire
15	Les obligations des collectivités en matière de conformité au RGPD	3 novembre - Seysses
16	Cybersécurité : Comment éviter le pire dans votre collectivité ?	8 octobre - Webinaire

Axe 2 : Déployer son projet politique

17	L'intelligence artificielle au service des territoires	10 septembre - plateforme & atelier en présentiel
18	La Haute-Garonne face au changement climatique	Plateforme
19	Concevoir des espaces publics de qualité, conciliant usages, économie, écologie-vivant	12 novembre - Webinaire
20	Transformer le patrimoine communal: stratégies et actions pour rénover, agrandir, mutualiser	2 octobre - Webinaire
21	Urbaniser dans un souci de sobriété foncière et de qualité d'aménagement	12 & 30 juin - Toulouse
22	Soutenir l'économie Sociale et Solidaire (ESS): vectrice des transitions sociales et écologiques sur les territoires	Plateforme
23	Créer et animer un conseil municipal de jeunes	5 novembre - Webinaire
24	Le service civique comme outil de développement d'une politique de jeunesse sur son territoire	1er décembre - Webinaire

**Signature des membres présents à l'approbation
du présent procès-verbal.**

ELUS	EMARGEMENT
Isabelle AMILHAT GROLLIER	
Marilou CARRION	
Frédéric DEVIS	
Alizée FONS	
Céline GAYON	
Secrétaire de la séance du 13/04/2026 Maxime GEAYMOND	le 12/05/2026 
Philippe HEDIN	
Vanessa HOULES	
Samuel NELLER	
Yoann PETITJEAN	